

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
2 avril 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIÈRE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de
la commune,
10 avril 2026

Date de signature
29 avril 2026

Nombre de conseillers,
En exercice 29
Présents 26
Votants 28

Excusés - Ont donné procuration :

Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Sylvie CHRISTIAENS.

Excusé :

M. Hakim FATMI.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-069	Convention de partenariat pour l'éveil à la nature du tout-petit pour le Relais Petite Enfance pour 2026-2028
------------	--

Monsieur le Maire expose :

Depuis 2023, le Relais Petite Enfance de Rives-en-Seine travaille en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande sur l'éveil à la nature du tout petit.

Ce dispositif appelé « Défi nounou nature » a pour objectif partagé de développer les temps passés par les assistantes maternelles dans la nature avec les tout-petits. Cette action s'inscrit dans le référentiel national d'accueil du jeune enfant d'avril 2025 concernant les sorties quotidiennes en extérieur et dans la charte nationale d'accueil du jeune enfant notamment son 6^{ème} principe : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande accompagne les assistantes maternelles sur des temps forts, des soirées d'informations, des outils pédagogiques, des événements publics, l'utilisation du terrain de nature à visée éducative situé au parc, et facilite l'accès au spectacle et à la médiation culturelle en milieu naturelle. L'accompagnement ainsi que les interventions auprès des enfants et de leurs assistantes maternelles ne font pas l'objet de tarification.

Pour l'année 2026, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande souhaite officialiser ce partenariat en proposant une convention d'une durée de 3 ans avec le Relais Petite Enfance de Rives-en-Seine.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le souhait de la commune de Rives-en-Seine du partenariat entre le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et le Relais Petit Enfance,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver les termes de la convention entre le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et la commune de Rives-en-Seine pour le RPE,
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétente, à la signer.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET